

## POLITIQUE DE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

La confidentialité de l'information personnelle est un principe très important. Je m'engage à collecter, utiliser et divulguer l'information personnelle de manière responsable et uniquement en fonction de ce qui est nécessaire dans le contexte des services que j'offre. Je m'efforcerai à demeurer ouverte et transparente concernant la façon dont je gère l'information personnelle. Ce document décrit mes politiques de protection de la vie privée.

### QU'EST-CE QUE L'INFORMATION PERSONNELLE ?

L'information personnelle représente les renseignements au sujet d'un individu identifiable. L'information personnelle inclut l'information qui est liée : aux caractéristiques personnelles d'un individu (p. ex., genre, âge, revenu, adresse du domicile ou numéro de téléphone, origine ethnique, statut familial); à la santé (p. ex., historique de santé, conditions de santé, services de santé reçus par l'individu); aux activités ou opinions personnelles (p. ex., religion, politique, opinion exprimée par un individu, opinion ou évaluation d'un individu). L'information personnelle est différente de l'information associée à une entreprise (p. ex., adresse et numéro de téléphone de l'entreprise d'un individu). L'information associée à une entreprise n'est pas protégée par la législation relative à la protection de la vie privée.

### COLLECTE D'INFORMATION PERSONNELLE RELATIVE A LA SANTE

#### Objectifs principaux

#### *À propos des clients*

Je collecte, utilise et divulgue l'information personnelle dans le but de servir mes clients. Je collecte des renseignements tels que l'historique de santé d'un client incluant l'historique personnel et familial, la condition physique et le fonctionnement, de même que la situation sociale, personnelle et professionnelle/étude. La collecte d'information personnelle est effectuée dans le but de me permettre de prendre des décisions cliniques éclairées relativement à l'évaluation et/ou au traitement. Un second objectif principal pourrait inclure le monitoring des symptômes et/ou des niveaux de détresse pour examiner les changements concernant le fonctionnement psychosocial en cours de traitement.

Je collecte votre information personnelle liée à la santé directement de vous, excepté : a) lorsque vous avez donné votre consentement pour l'obtention de cette information auprès d'une autre personne (p. ex., rapports d'évaluations précédentes ou d'autres services); et b) lorsque la loi requiert ou nous permet de collecter cette information sans votre consentement (p. ex., dans une situation urgente, quand l'information est nécessaire pour prévenir des dommages ou préjudices potentiels).

Je collecte uniquement vos renseignements personnels que vous croyez raisonnablement nécessaires afin de vous offrir des services. Si je collecte de l'information de vous pour tout autre but (p. ex., recherche), cela sera fait uniquement en connaissance de cause et avec votre consentement. Si vous décidez que vous ne voulez pas fournir de l'information additionnelle qui n'est pas nécessaire pour vos services, vous pouvez refuser et il n'y aura aucun impact sur les services que vous recevez.

### ***À propos des membres du grand public***

Pour les membres du grand public, mes principaux objectifs pour la collecte d'information personnelle sont de fournir des avis concernant des événements spéciaux (p. ex., un séminaire ou une conférence) ou pour les informer de mes services.

Sur mon site Internet, je collecte seulement, à l'exception des "cookies", l'information personnelle que vous fournissez et j'utilise seulement cette information dans le but pour lequel vous me l'avez fourni (p. ex., pour répondre à votre message courriel, pour l'inscription à la liste d'attente). Les "cookies" sont seulement utilisés pour vous aider à naviguer à travers le site Internet et ne sont pas utilisés pour vous monitorer.

### **Objectifs secondaires et associés**

Comme la majorité des organisations, je recueille, utilise et divulgue de l'information pour des buts associés, ou secondaires, à mes objectifs principaux. Les exemples les plus communs de nos objectifs associés ou secondaires sont comme suit :

- Pour facturer les clients relativement aux services qui n'ont pas été payés dans les délais prescrits ou pour collecter des factures impayées.
- Pour aviser les clients ou d'autres personnes d'événements spéciaux ou de possibilités qui sont disponibles (p. ex., un séminaire, le développement de nouveaux services).
- En tant que psychologue, je suis régie par l'Ordre des psychologues de l'Ontario. L'Ordre peut effectuer la vérification de certains dossiers dans le cadre de leurs activités d'application de la réglementation dans le but d'œuvrer pour l'intérêt public. L'Ordre des psychologues de l'Ontario a ses propres obligations strictes en matière de protection de la vie privée.
- Les coûts des services fournis à nos clients sont parfois payés par un tiers parti (p. ex., Valoris, Service de l'Aide à l'Enfance, assureurs privés). Les tiers partis payeurs ont souvent le consentement du client ou l'autorité législative de nous obliger à leur divulguer certaines informations dans le but de démontrer le droit du client aux fonds d'indemnisation.

Vous pouvez choisir de ne pas participer à certaines de ces fins connexes ou secondaires (ex : en refusant de recevoir un avis d'événements spéciaux). Nous n'avons pas, toutefois, beaucoup de choix à l'égard de certaines de ces situations qui sont liées ou secondaires (ex : réglementation externe).

### **Collecte de renseignements personnels : tenue de dossiers en ligne**

Pour administrer ma pratique, j'utilise maintenant un système de gestion de la pratique sécurisé sur le Web (owlpractice.ca) pour stocker et gérer les dossiers clients. Ce système comprend des renseignements tels que les rendez-vous avec le client, les documents de facturation, les notes de séance, les coordonnées

clients et autres renseignements et documents liés au client. Le système que j'utilise est chiffré et ses serveurs sont exclusivement situés au Canada (Toronto et Montréal). L'accès au système est accordé uniquement sur une base de besoin et est régi par la politique stricte de confidentialité de ma clinique. En outre, toutes les données de pratique dans le système sont régulièrement sauvegardées pour assurer la confidentialité et la protection des renseignements confidentiels des clients et pour nous aider à respecter la conformité des règles de PHIPA.

Le système de pratique Informatisé Owl comprend un processus d'admission et de consentement en ligne ainsi qu'un portail client. Tous les services offerts par Owl Practice sont sécurisés et totalement confidentiels. Pour plus d'informations sur leur politique de sécurité, vous pouvez consulter leur site web : [mhttps://faq.owlpractice.ca/security-and-compliance/security](https://faq.owlpractice.ca/security-and-compliance/security).

## **PROTECTION DE L'INFORMATION PERSONNELLE**

Je comprends l'importance de protéger l'information personnelle. Pour cette raison, j'ai mis en place les mesures suivantes.

- L'information sur papier est soit sous supervision ou sécurisée dans un espace barré et d'accès restreint.
- L'équipement électronique est soit sous supervision ou sécurisé dans un espace barré et d'accès restreint en tout temps. En outre, des mots de passe sont utilisés sur les ordinateurs.
- L'information sur papier est transmise via des enveloppes scellées et adressées ou dans des boîtes provenant de compagnies réputées.
- L'information électronique est transmise soit par une ligne directe ou possède des identifiants supprimés et est encryptée.
- Je collige, utilise et divulgue l'information personnelle seulement si nécessaire pour remplir mon devoir et en accord avec la politique de protection de la vie privée.

### **Limites à la protection de l'information personnelle**

Les limites à la protection de l'information personnelle incluent :

1. Dévoilement légalement mandaté à la Société d'aide à l'enfance (Ontario) ou à la Direction de la protection de la jeunesse (Québec);
2. Les mandats de dévoilement de l'information exigés par l'Ordre des psychologues de l'Ontario ou de la cour, les mandats de perquisition pour un dossier criminel ou un cas légal, et les assignations à témoigner.

En consentant au dévoilement de votre information personnelle sur la santé, vous pouvez restreindre de partager en totalité ou en partie vos renseignements personnels. Toutefois, si, à mon avis, l'information est raisonnablement nécessaire pour un autre fournisseur de service de santé afin qu'il puisse vous offrir les services appropriés, je suis tenue par la loi d'informer cet autre fournisseur que vous avez refusé de consentir à divulguer certains renseignements essentiels.

Bien que la loi permette l'accès aux renseignements sur la santé, personnellement identifiables, pour des fins de recherche sous conditions strictes, la politique de la clinique ne permet pas à des chercheurs externes d'avoir accès à l'information pouvant être identifiée comme vous appartenant, à moins que vous consentiez à ce type d'accès.

### **Votre droit d'accès à votre dossier d'information personnelle liée à la santé**

Sauf quelques rares exceptions, vous avez le droit d'accéder à n'importe lequel de vos dossiers en matière d'information personnelle liée à la santé, et de demander des copies de cette information. Si vous croyez que l'information dans votre dossier n'est pas exacte, vous pouvez effectuer une demande par écrit afin que votre dossier soit corrigé. Si nous ne sommes pas en accord avec les corrections demandées, vous pouvez compléter un avis de désaccord qui sera colligé à votre dossier.

### **RETENTION ET DESTRUCTION DE L'INFORMATION PERSONNELLE**

Je me dois de garder vos informations personnelles pour un certain temps afin de m'assurer que je suis en mesure de répondre à toutes questions que vous pourriez avoir concernant les services que je vous ai offerts et pour ma propre imputabilité vis-à-vis les organismes de réglementation externes. Dans le but de protéger votre confidentialité, je ne garde pas d'information personnelle plus longtemps que ce qui est recommandé par l'Ordre des psychologues de l'Ontario. Je conserve les dossiers des clients pendant 10 ans. Si le bénéficiaire des services psychologiques était âgé de moins de 18 ans, je garde les dossiers pendant une période de 10 ans suivant le 18ième anniversaire de ce client. Je détruis les dossiers papier contenant de l'information personnelle en les déchiquetant. Je détruis les informations électroniques en les supprimant et, lorsque je dispose de l'équipement informatique désuet, je m'assure que le disque dur est physiquement détruit.

### **AVEZ-VOUS DES PREOCCUPATIONS?**

Je discuterai avec vous directement pour répondre à toutes questions que vous pourriez avoir au sujet de cette Politique de protection de la vie privée. En tout temps, si vous désirez avoir plus d'informations détaillées, aimeriez avoir accès ou demander pour une correction de votre dossier, avez une question ou une préoccupation concernant les politiques et procédures de protection des renseignements personnels ; ou vous voulez exprimer une plainte relativement à la manière dont votre confidentialité a été gérée, s'il-vous-plaît n'hésitez pas à communiquer avec moi.

**Dre Andrée Cousineau, psychologue**

Courriel [acousineau.psy@gmail.com](mailto:acousineau.psy@gmail.com) ; Téléphone 613-307-8905.

Si je ne suis pas en mesure de répondre à vos préoccupations, vous avez le droit de contacter mon organisme de réglementation :

**L'Ordre des psychologues de l'Ontario**

**110 avenue Eglinton ouest, Suite 500**

**Toronto, Ontario, M4R 1A3**

**Tel: 416.961.8817 | 1.800.489.8388 | Fax: 416.961.2635 [www.cpo.on.ca](http://www.cpo.on.ca)**

La présente politique est établie en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques. Il s'agit d'une loi complexe qui prévoit des exceptions supplémentaires aux principes de protection des renseignements personnels, trop détaillées pour être énoncées ici. Il existe quelques rares exceptions aux engagements énoncés ci-dessus. Pour des questions d'ordre général, le Commissaire à l'information et à la vie privée du Canada s'occupe de l'administration de la législation concernant la protection de la vie privée dans le secteur privé. Le Commissaire agit également à titre d'ombudsman pour les conflits au sujet de la confidentialité. Le Commissaire à l'information et à la vie privée peut être joint au:

**Commissaire à l'information et à la vie privée de l'Ontario 112 rue Kent Ottawa, Ontario, K1A 1H3**  
**Tél: 613.995.8210 | 1.800.282.1376 | TTY: 613.922.9190 | Fa**